

Conditions particulières

Organisateur : COBELFRA S.A. (Radio Contact), 2 avenue Jacques Georgin à 1030 Bruxelles

Nom du concours : Hello crowd! et Radio Contact financent vos projets

Durée du concours : du samedi 9 septembre 2017 au jeudi 28 septembre 2017

Durée de recrutement : du samedi 9 septembre 2017 au jeudi 28 septembre 2017 (14h)

Mécanisme du concours / Détermination du vainqueur :

Hello crowd! est une plateforme de « crowdfunding » et offre avec Radio Contact 25 000 euros de budget afin de financer cinq projets.

Concours du samedi 9 septembre 2017 au jeudi 28 septembre 2017 (14h) dans l'émission du 16/20. Les auditeurs peuvent participer du samedi 9 septembre jusqu'au jeudi 28 (14h) en envoyant leur candidature sur radiocontact.be. Clôture des envois le jeudi 28 septembre (14h).

Radio Contact et Hello crowd! offrent une somme totale de **25 000** euros à répartir entre **5** auditeurs différents, porteurs d'un projet et participants au concours. Ces 25000 euros seront répartis en fonction des budgets nécessaires à chaque projet sélectionné par le jury constitué au sein des équipes Radio Contact et d'Hello crowd!.

ATTENTION : Le choix des projets et les montants sont estimés par le Jury. Ces choix ne seront contestables en aucune manière par l'un ou l'autre des participants.

Etape 1

Etre porteur d'un projet.

Enregistrer sa candidature sur radiocontact.be

Etape 2

Le jury se réunit pour sélectionner les projets.

Radio Contact vous contactera si vous faites partie d'un des 5 projets retenus.

Les 5 candidats sélectionnés recevront un montant estimé par le jury (constitué de Radio Contact et d'Hello crowd!).

Modalités de participation : être porteur d'un projet et s'inscrire sur le site de Radio Contact.

Spécificités éventuelles quant au type de participants : être majeur.

Prix et validité du prix : 25 000 euros

Quantité : 5 auditeurs gagnants (valeurs individuelles estimées par le Jury).

Disponibilité du règlement : www.radiocontact.be

Remarques particulières :

Attention !

Radio Contact prévoit sur la page du concours, une case à cocher dans le formulaire d'inscription. Le participant peut indiquer s'il souhaite que ses données soient transmises à BNP Paribas Fortis afin de recevoir des informations sur la plateforme de crowdfunding Hello crowd! et lui donner ainsi une seconde chance de financer son projet s'il n'est pas un vainqueur du concours

Si le participant coche la case dans le formulaire d'inscription, son adresse e-mail sera transmise à BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est établi Montagne du Parc 3 à 1000 Bruxelles, en sa qualité de responsable du traitement aux seules fins d'envoi d'informations relatives à la plateforme de crowdfunding Hello crowd!.

Le participant dispose d'un droit d'accès aux données personnelles le concernant et le droit d'obtenir la rectification des données inexactes qui le concernent. Afin d'exercer ces droits, le participant doit adresser une requête écrite datée et signée auprès de BNP Paribas Fortis, Data Protection and Privacy Office – 1GA4B, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, accompagnée d'une copie de sa carte d'identité.